

Statut familial de l'enfant dans le ménage et accès à la scolarisation à Madagascar

V Delaunay¹, B Gastineau¹, F Andriamaro²

¹ Laboratoire Population-Environnement-Développement (LPED), UMR151, IRD, Marseille, France

² Université Paris X-Nanterre / Université Catholique de Madagascar

Cadre théorique

Il ne fait aucun doute que l'éducation est une condition nécessaire au développement social et économique durable (Pilon, 2006), et, partout dans le monde, les programmes éducatifs, appuyés par les organisations internationales, donnent priorité à l'accès à l'enseignement de base (primaire et premier cycle du secondaire) et à la parité entre les filles et les garçons (Lange, 2001).

Si la progression de la scolarisation est enregistrée dans la plupart des pays (Unesco, 2011), la pauvreté reste un obstacle majeur à la scolarisation des enfants (Filmer and Pritchett, 1999). A Madagascar, la scolarisation est en forte progression et ne présente pas d'inégalités entre filles et garçons dans l'accès à la scolarisation (Gastineau and Ravaozanany, 2011). On estime que 90% des enfants de 10 à 14 ans ont été scolarisés en primaire (Coury and Rakoto-Tiana, 2010). Mais de fortes inégalités persistent et les difficultés économiques des familles sont les premières causes d'abandon scolaire (Coury and Rakoto-Tiana, 2010).

Néanmoins, au-delà du facteur économique, on observe souvent des inégalités liées au statut familial des enfants dans le ménage (Kobiane, 1999). Le statut familial de l'enfant se définit en référence aux arrangements résidentiels et au statut de ses parents dans le ménage. L'enfant réside ou non avec ses parents biologiques ; ses parents sont eux-mêmes chefs de ménages ou sont hébergés dans un ménage ; l'enfant réside avec un seul de ses parents ; celui-ci est célibataire ou divorcé, seul ou engagé dans une nouvelle union ; l'enfant est confié à un grand-parent, un oncle ou une tante, un parent plus éloigné, ou une personne non apparenté ; il est confié pour des raisons de scolarisation ou pour des besoins d'aide domestiques. Ces différents arrangements s'inscrivent dans des parcours de vie en réponse à des situations de rupture (rupture de vie, rupture d'union, rupture économique) ou à des règles sociales de circulation des enfants (Bledsoe, 1990; Jonckers, 1997; Lallemand, 1993; Madhavan, 2004). Ils engendrent différents statuts de l'enfant dont vont dépendre les attentions de la part des adultes en charge de l'enfant en matière de soin et d'éducation.

Nous faisons ici l'hypothèse générale que le statut familial de l'enfant détermine la scolarisation. D'une part les arrangements résidentiels jouent un rôle potentiel sur la scolarisation. La résidence avec les parents biologiques est considérée comme protectrice de l'enfant et donc favorable à la scolarisation. De nombreuses analyses tiennent compte de la présence ou de l'absence de la mère et du père dans le ménage (Coleman, 1988; Wilcox et al., 2009). Inversement, l'enfant vivant avec un de ses parents engagé dans une nouvelle union, est parfois victime de négligence, voir de violence (Alexandre et al., 2010; Daly and Wilson, 1985, 2008) ; la situation de résidence dans un ménage recomposé peut alors être considérée comme un facteur potentiellement défavorable à la scolarisation. Les situations de circulation des enfants sont variables dans leurs origines et leurs objectifs. Leurs effets sur la scolarisation en dépendent. Certains enfants sont placés chez un parent dans le but de lui procurer un meilleur accès à la scolarisation. D'autres sont placés dans le but de procurer une aide domestique ou agricole. Le statut d'enfant confié sera différent selon que le confiage

entre dans des règles sociales de circulation des enfants et selon la motivation du confiage. La relation entre le confiage et la scolarisation sera positive si l'enfant est confié pour être scolarisé (Akresh, 2004; Rakoto-Tiana, 2011) ; elle sera négative s'il est confié pour apporter une aide domestique (Kobiane, 1999). Enfin, l'enfant orphelin peut jouir d'un statut plus défavorable du fait que ses parents ne sont plus là pour participer à toute forme d'échange monétaire ou autre pouvant aider à la scolarisation de l'enfant (Ainsworth et al., 2005; Ainsworth and Filmer, 2002; Beegle et al., 2009; Kobiane et al., 2005; Wakam, 2002). D'autres enfants sujets à stigmatisation (comme les enfants de mère célibataire) sont aussi exposés à des conditions qui peuvent être défavorables à la scolarisation.

D'autre part, le statut des parents dans le ménage, à savoir si le ou les parents sont eux-mêmes chef de ménage ou s'ils sont hébergés dans le ménage, peut aussi jouer un rôle dans la scolarisation de l'enfant. En effet, l'accès aux ressources partagées est souvent très différent selon ce statut. Ceci est particulièrement vrai à Madagascar, où la norme résidentielle repose sur le ménage nucléaire et où la corésidence de noyaux parentaux n'est pas encouragée (Gastineau, 2005; Razafindratsima, 2005). La corésidence de plusieurs noyaux répond généralement à une situation de crise, temporaire ou plus longue, et les relations d'entraide entre les noyaux sont complexes (Gastineau, 2005; Razafindratsima, 2005). On peut donc supposer que les enfants issus de noyaux secondaires (parents hébergés dans le ménage) seraient en situation plus défavorables par rapport à l'accès à la scolarisation que les enfants issus des noyaux primaires (parent chef de ménage).

L'objectif de cette communication est de mesurer, à l'aide de données nationales, les liens existant entre l'accès à la scolarisation de l'enfant et son statut familial dans le ménage. Nous testons les hypothèses développées plus haut sur le rôle protecteur de la résidence avec les parents biologiques, le rôle défavorable de la situation de ménage recomposé, le rôle des différentes situations de confiage et le rôle défavorable de l'appartenance au noyau secondaire.

Données et méthodes

Nous utilisons les données des EDS menées en 2009 à Madagascar. La scolarisation est mesurée par le fait d'avoir été scolarisé (enfants de 6 à 17 ans) et le fait d'avoir achevé le cycle primaire (enfants de 11 à 17 ans). Les caractéristiques de l'enfant (âge et sexe), du chef de ménage (âge, sexe, niveau scolaire), la situation économique du ménage (mesurée par un indicateur de richesse (*wealth index*), le milieu de résidence (capitale, autre villes, rural) et la province sont utilisés comme variables de contrôle du fait de leur liaison avérée avec la scolarisation des enfants.

Le noyau d'appartenance et le type de noyau sont déterminés grâce au lien de parenté dans le ménage enregistré pour chaque individu, aux informations sur la survie et la résidence du père et de la mère et aux informations sur la résidence du conjoint, selon une méthode développée par Christine Tichit (Tichit, 2008). La survie des parents est utilisée pour différencier les statuts des enfants confiés dans les ménages.

On teste ici les liens entre le type de résidence de l'enfant au moment de l'enquête le fait d'avoir été scolarisé, d'une part, et le fait d'avoir achevé le primaire, d'autre part. La première association porte sur les enfants de 6 à 17 ans¹ ; la seconde sur les enfants de 11 à 17 ans².

¹ Les données portent sur les moins de 18 ans et la scolarisation démarre à 6 ans.

² Le primaire est achevé à partir de 11 ans.

L'effet du type de noyau est mesuré pour les enfants qui résident avec au moins un des deux parents. L'effet de la survie des parents est mesuré pour les enfants confiés.

Cette analyse suit une démarche exploratoire, visant à identifier certaines situations résidentielles des enfants associées à une moindre scolarisation. Elle présente certaines limites liées au fait que les indicateurs de scolarisation (avoir été scolarisé ; avoir achevé le cycle primaire) relève d'une situation passée, tandis que le type de résidence est mesuré au moment de l'enquête. Les associations entre deux états (scolarisation passée et résidence) que l'on peut mettre en évidence devront être explorées par d'autres enquêtes de type qualitatif.

Résultats

Statut familial de l'enfant dans le ménage et scolarisation

L'Enquête Démographique et de Santé de 2009 collecte dans tous les ménages enquêtés des informations sur la scolarisation passée et actuelle des enfants de moins de 18 ans et recueille leur niveau atteint. Ainsi, sur les 28155 enfants de 6 à 17 ans, 86% ont été scolarisés et sur les 13920 enfants de 11 à 17 ans, 33,4% ont achevé le cycle primaire (Tableau 1).

Indicateurs de scolarisation selon certaines caractéristiques du ménage

Les filles sont plus scolarisées que les garçons (87% ont été scolarisées et 36,3% ont achevé le primaire, contre respectivement 85% et 30,7%) (Tableau 1), ce qui confirme la spécificité de Madagascar en matière de parité entre filles et garçons (Gastineau and Ravaozanany, 2011). La plus faible scolarisation des 6-10 ans (81,4% ont été scolarisés contre 91% des 11-17 ans) reflète une entrée tardive à l'école, déjà relevée par une autre étude (Coury and Rakoto-Tiana, 2010). Ce retard est aussi visible dans la plus faible proportion d'enfants de 11 à 14 ans qui ont achevé le cycle primaire (25%) par rapport aux enfants de 15 à 17 ans (50%).

On sait que certaines caractéristiques du ménage (sexe, âge, niveau de scolarisation du chef de ménage ; niveau économique du ménage ; milieu et région de résidence) sont généralement déterminantes de la scolarisation des enfants et ces différentes variables vont être utilisées comme variables de contrôle pour mieux évaluer l'effet le statut de l'enfant dans le ménage.

En effet, les enfants de ménages dirigés par des femmes ont plus souvent achevé le primaire (35,3% contre 32,9% des enfants résidant dans des ménages dirigés par des hommes). La scolarisation, quelque soit l'indicateur est plus forte quand le chef de ménage est très jeune (moins de 25 ans) ou quand il a entre 35 et 44 ans. Elle augmente fortement avec le niveau scolaire du chef de ménage. La scolarisation est favorisée par le niveau économique, mesuré ici par l'indicateur de richesse : la part d'enfants scolarisés passe de 66,1% pour le quintile le plus pauvre à 97,5% pour le quintile le plus riche ; de même, la part d'enfants ayant achevé le primaire passe de 7,3% pour le quintile le plus pauvre à 69% pour le quintile le plus riche. De fortes disparités s'observent aussi selon le milieu de résidence, entre le milieu rural où 84,5% ont été scolarisés mais seulement 28,4% ont achevé le cycle primaire et milieu urbain, où l'on observe une scolarisation plus intense et plus durable avec 97% d'enfants qui ont été scolarisés et 71,1% qui ont achevé le cycle primaire dans la capitale. Une diversité régionale est aussi visible avec une meilleure scolarisation dans la province d'Antananarivo (qui comprend la capitale), les scores les plus faibles étant enregistrés dans la province de Toliara où seulement 62,1% ont été scolarisés et 15,9% ont achevé le cycle primaire.

Statut familial de l'enfant dans le ménage

Le statut familial de l'enfant dans le ménage est mesuré à travers une typologie de résidence construite sur le fait de résider avec ses deux parents, l'un des deux ou aucun, combiné à la

situation matrimoniale du ou des parents avec lequel l'enfant réside (Tableau 2). Ainsi, nous distinguons les situations où l'enfant réside avec ses deux parents, avec sa mère seule non en union, avec sa mère seule en union, avec son père seul non en union, avec son père seul en union (aucun enfant de cette catégorie n'a été trouvé), avec sa mère en ménage recomposé ou avec son père en ménage recomposé³. Parmi les enfants qui ne résident avec aucun des parents, on distingue ceux qui résident avec leurs grands-parents, avec un oncle ou tante, avec un frère ou une sœur, avec un autre parent ou avec une autre personne non apparentée.

La majorité des enfants de 6 à 17 ans résident avec leurs deux parents (62,1%). Plus d'un enfant sur cinq réside avec un des deux parents marié ou non (20,5%) : il s'agit pour la moitié d'enfants avec leur mère en situation monoparentale non mariée (11,7%). Une part des enfants vit en ménage recomposé (5,8%), plus souvent avec le père (3,5%). De nombreux enfants résident chez leurs grands-parents (8,8%), et cette proportion diminue avec l'âge de l'enfant, ou chez des autres parents ou non-parents (3,7%), et cette proportion augmente avec l'âge de l'enfant.

Une autre distinction est faite entre les enfants qui appartiennent au noyau principal, c'est-à-dire au noyau du chef de ménage et ceux qui appartiennent à un noyau secondaire. Une troisième catégorie rassemble les enfants confiés, c'est-à-dire les enfants dont ni le père ni la mère ne réside dans le ménage. Les données ne permettent pas de savoir précisément à qui a été confié l'enfant, et l'on ne dispose que du lien de parenté qui lie l'enfant au chef de ménage.

Du fait de la faible taille des ménages et de leur structure simple (prédominance des ménages nucléaires), plus des trois quart des enfants de 6 à 17 ans appartiennent au noyau parental principal du ménage. Près de 5% sont rattachés à un noyau parental secondaire et cette proportion diminue avec l'âge de l'enfant. La part des enfants confiés (qui ne réside ni avec leur père ni avec leur mère) est importante : elle est de 17,5% et augmente avec l'âge de l'enfant. Le lien des enfants confiés ne peut être perçu qu'à travers le lien de parenté au chef de ménages. Ceux-ci se répartissent principalement dans les ménages dirigés par leurs grands-parents (8,8%) et par un non-parent (6,1%).

Les proportions d'enfants de 6 à 17 ans ayant été scolarisés et d'enfants de 11 à 17 ans ayant achevé le cycle primaire selon le type de résidence et de noyau sont présentées dans le tableau 3. Les enfants résidant avec leurs deux parents apparaissent avantagés dans le fait d'avoir été scolarisés. Les enfants dont la mère est monoparentale mariée sont proportionnellement plus nombreux à avoir terminé le primaire. Cela est probablement à mettre en relation avec le statut de migrant du père qui peut correspondre à l'accès à un revenu meilleur. Les enfants résidant chez leur frère ou leur sœur sont plus souvent et plus durablement scolarisés. Dans ces cas, la scolarisation est probablement le principal motif du confiage. Ceci renvoie à une caractéristiques des règles de solidarité qui veulent que les aînés qui réussissent prennent en charge l'éducation des plus jeunes (Dahl, 2006). Par contre les enfants confiés à un non-parent sont les plus défavorisés en matière de scolarisation. On trouve dans ce groupe les enfants domestiques qui « constituent une figure emblématique du travail des enfants à Madagascar » (Ballet, 2010), pour lesquels le placement est purement économique et ne donne pas accès à la scolarisation. Les enfants vivant avec leur père en ménage recomposé apparaissent quant à eux largement défavorisés en matière de scolarisation. A Madagascar, la place de l'enfant dans le ménage recomposé semble difficile. Il est fréquent que l'enfant soit confié à ses grands-parents lorsque la mère ou le père se remarie (Rakotoson, 2010). S'il reste

³ Le type de résidence ne peut être défini lorsque le lien de parenté est inconnu. Ainsi, le type de résidence n'est connu que pour 28030 enfants.

dans le ménage, il est souvent mal accepté par le beau-parent, et est alors victime de stigmatisation et de différenciation, voir maltraité ou négligé (Delaunay and Germain, 2011). Il n'est donc pas étonnant de constater que les enfants dans cette situation apparaissent défavorisés vis-à-vis de la scolarisation. Cependant cette distinction est moins forte lorsque l'enfant est dans le ménage recomposé de la mère. On peut donc penser que celle-ci, lorsqu'elle parvient à garder son enfant dans le second ménage maintient un environnement protecteur. Cela pourrait aussi signifier que les décisions de scolarisation seraient plutôt féminines et que les femmes privilégieraient leur(s) enfant(s) au détriment de leur(s) bel(beaux)-enfant(s). De même, mais dans une moindre mesure, les enfants de noyaux secondaires sont défavorisés. Les noyaux secondaires dans les ménages sont rares et constituent une déviance par rapport à la norme du ménage nucléaire. Chaque adulte est censé être autonome. Les situations de noyaux secondaires correspondent à des situations de précarité qui conduisent le ou les adultes à chercher un soutien temporaire auprès de la famille⁴. Les enfants de ces noyaux sont donc probablement défavorisés du fait de cette précarité et parfois avant même d'être accueilli comme noyau secondaire.

Analyse multi-variée

Afin de mieux comprendre les relations entre le statut de l'enfant et la scolarisation et de contrôler les effets conjugués des différentes variables, nous utilisons une méthode d'analyse multivariée pour expliquer la scolarisation des enfants. Nous avons construit deux modèles de régression logistique, l'un sur le fait d'avoir été scolarisé, l'autre sur le fait d'avoir achevé le cycle primaire (Tableau 4).

Le type de noyau n'est pas utilisé dans ces analyses car il est corrélé au type de résidence de l'enfant : l'appartenance au noyau principal ou secondaire ne concerne que les enfants résidant avec un des deux parents ; le fait d'être un enfant confié ne concerne que les enfants qui ne résident avec aucun des deux parents. De même la situation d'orphelin ou enfant abandonné est aussi fortement corrélé au type de résidence : un enfant dont les parents sont décédés ou inconnus ne résident pas avec eux. Ces deux variables sont utilisées plus loin dans des modèles spécifiques aux enfants résidant avec leur parent et aux enfants confiés.

Le premier modèle confirme que la situation de résidence avec le père et la mère est une situation fortement avantageuse en termes de scolarisation en comparaison avec les autres situations de résidence. Seule la distinction avec la situation où la mère vit seule mais est en union n'est pas significativement différente. On retrouve dans ce groupe les femmes dont le mari est en migration pour des raisons professionnelles et cette situation s'apparente à celle des couples en coresidence en matière de scolarisation de l'enfant. Toutes les autres situations apparaissent défavorables à l'accès à la scolarisation de l'enfant. Le second modèle qui porte sur l'achèvement du cycle primaire parmi les 11-17 ans confirme que les situations de résidence en ménage recomposé (on n'observe plus de différence entre père et mère). Habiter avec un des parents engagé dans une nouvelle union semble bien constituer un obstacle à la scolarisation. Les enfants vivant avec leur père remarié ou leur mère remariée ont moins souvent achevé le cycle primaire que ceux vivant avec leurs deux parents. La recombinaison familiale suite au décès d'un des parents ou à une séparation constituerait donc bien un facteur important d'abandon scolaire. Les enfants dont au moins l'un des parents est décédé sont moins scolarisés que ceux dont les deux parents sont en vie. De même, les enfants résidant avec un des deux parents non marié sont moins scolarisés, mais cette distinction ne s'observe pas au niveau du primaire complet.

⁴ Dans cette enquête, 70% des noyaux secondaires sont des femmes seules avec enfants.

D'une manière générale, on voit que les enfants confiés sont en situation défavorable par rapport à la scolarisation. Ils le sont plus fortement et de manière croissante lorsqu'ils sont confiés à un oncle/tante, à un autre parent ou à une personne non apparentée. Les enfants confiés à un frère ou une sœur ne sont par contre pas défavorisés pour l'achèvement du primaire, ce qui confirme le rôle des aînés dans la scolarisation des cadets. Nous verrons plus loin comment il est possible de distinguer les différentes situations selon la survie des parents.

Ces relations sont contrôlées par l'effet des autres variables utilisées qui témoignent du rôle des caractéristiques de l'enfant, du chef de ménage et du ménage. On observe un effet du sexe de l'enfant, favorable aux filles. A Madagascar, les filles ne sont pas désavantagées par rapport aux garçons en matière de scolarisation primaire (Gastineau and Ravaozanany, 2011), ce qui est confirmé ici par nos résultats. Les enfants les plus jeunes sont moins scolarisés, ce qui témoigne du retard observé à la scolarisation. Les ménages dirigés par des femmes ont une propension plus forte à avoir des enfants déjà scolarisés, mais cette distinction ne s'observe pas sur le primaire complet. Les enfants résidant dans des ménages dirigés par des personnes plus âgées ou très jeunes sont plus scolarisés. Les chances de scolarisation sont d'autant plus fortes que le niveau de scolarisation du chef de ménage est fort et que le niveau économique du ménage est élevé. Les enfants résidant en villes sont mieux scolarisés qu'en milieu rural. Toutes choses égales par ailleurs, les enfants sont moins scolarisés dans les provinces de Mahajunga, Toliara (à l'ouest) et Fianarantsoa (au centre) pour le primaire complet et plus scolarisés dans les provinces de Toamasina (à l'est) et Antsiranana (au nord) pour le fait d'avoir été scolarisé.

L'effet du noyau de résidence des enfants sur la scolarisation

Parmi les enfants qui résident avec au moins un des parents, nous avons voulu mesurer l'effet des situations de résidence selon le type de noyau d'appartenance. En d'autre terme, nous cherchons à savoir si le fait d'appartenir à un noyau secondaire est défavorable à la scolarisation de l'enfant.

Nous avons construit deux modèles de régression logistique cette fois sur l'ensemble des enfants résidant au moins avec un des parents. Dans les deux modèles, l'appartenance au noyau secondaire apparaît défavorable à la scolarisation de l'enfant, et cela quelque soit la situation de résidence et les caractéristiques de l'enfant et du ménage (Tableau 3). Cette situation, bien que marginale à Madagascar apparaît alors comme une situation de vulnérabilité par rapport à la scolarisation. On retrouve les mêmes effets du niveau d'éducation du chef de ménage, du niveau économique du ménage et du milieu de résidence. Les provinces de Toliara et Fianarantsoa apparaissent comme défavorables à la scolarisation en primaire complet des enfants confiés.

L'effet de la survie des parents dans les situations de confiage sur la scolarisation

La situation d'orphelin est déterminée selon si le père et la mère sont déclarés en vie ou décédés. Dans certains cas l'information est déclarée manquante. Le parent ne réside pas dans le ménage et on ne sait pas s'il est en vie ou non. Nous considérons alors l'enfant comme virtuellement orphelin. Ainsi, nous comparons la situation où l'enfant a ses deux parents en vie, à celle des enfants qui n'ont que leur père ou que leur mère ou qui n'ont ni l'un ni l'autre.

La résidence chez les grands-parents apparaît favorable à la scolarisation de l'enfant par rapport à la situation de résidence chez un oncle/tant, ou frère/sœur et encore plus chez un autre parent ou un non-parent. Ces deux dernières catégories apparaissent défavorables à l'achèvement du primaire.

La survie des parents n'intervient pas dans le fait que les enfants aient ou non été scolarisés. Mais elle est significativement déterminante du fait d'avoir achevé le primaire et c'est le fait que le père soit décédé ou inconnu qui importe dans la scolarisation des enfants confiés. La liaison n'est pas significative pour le groupe d'enfants orphelins de père et de mère dont l'effectif est faible (259 enfants de 11 à 17 ans).

Les enfants confiés dans des ménages dirigés par des femmes sont plus scolarisés et ont plus souvent achevé le cycle primaire. On retrouve aussi les mêmes effets du niveau d'éducation du chef de ménage, du niveau économique du ménage et du milieu de résidence. Seule la province de Toliara apparaît comme défavorable à la scolarisation en primaire complet des enfants confiés.

Conclusion

L'analyse des données de l'Enquête Démographique et de Santé permet donc de mettre en évidence les relations entre le statut familial de l'enfant dans la famille et la scolarisation. Il apparaît en effet que le statut familial de l'enfant est déterminant à la fois de son accès à l'école et du fait qu'il achève ou non le cycle primaire.

Cette étude confirme donc le rôle protecteur de la résidence de l'enfant avec ses parents biologiques. La situation de résidence avec les deux parents reste le garant d'une plus forte et plus durable scolarisation de l'enfant. Comparé à cette situation, toutes les autres situations de résidence sont désavantageuses. Les différentes situations de ruptures qui conduisent l'enfant à une résidence monoparentale ou en ménage recomposé, ou à résider avec une personne autre que ses parents sont toutes associées à une moindre scolarisation. Les enfants confiés sont défavorisés, d'autant plus et de manière croissante qu'ils résident avec un oncle ou une tante, avec un parent éloigné ou avec un non-parent. La situation où l'enfant réside avec une personne non apparentée apparaît être la plus défavorable. C'est probablement la situation où l'on trouve le plus d'enfants placés pour des raisons économiques et non scolaires, et notamment les enfants domestiques (Ballet, 2010). Par contre, ceux qui résident chez un frère ou une sœur ne sont pas défavorisés par rapport à ceux qui résident avec les deux parents. Ce résultat confirme le rôle des aînés dans les stratégies de scolarisations familiales. Parmi les situations de confiage, les grands parents semblent jouer un rôle plutôt favorable à la scolarisation. Les enfants orphelins de père ou de mère inconnu sont les plus défavorisés. Le rôle du père est probablement très important dans le financement de la scolarisation et son décès intervient alors comme un facteur important d'abandon scolaire. Enfin, les enfants dont le ou les parents ne sont pas chefs de ménage (noyau secondaire) sont défavorisés en matière de scolarisation par rapport aux enfants du chef de ménage.

Références

- Ainsworth M, Beegle K et Koda G. 2005. "The Impact of Adult Mortality and Parental Deaths on Primary Schooling in North-Western Tanzania." *The Journal of Development Studies* 41(3): 412-439.
- Ainsworth M et Filmer D. 2002. "Poverty, AIDS and Children's Schooling: A Targeting Dilemma." *World Bank Policy Research Working Paper* 2885: 1-27.
- Akresh R. 2004. "Adjusting household structure: school enrollment impacts of child fostering in Burkina Faso". Discussion Paper (897), Economic Growth Center, Yale University: 37.
- Alexandre GC, Nadanovsky P, Moraes CL et Reichenheim M. 2010. "The presence of a stepfather and child physical abuse, as reported by a sample of Brazilian mothers in Rio de Janeiro." *Child Abuse & Neglect* 34(12): 959-966.
- Ballet J. 2010. "Les enfants domestiques à Madagascar." *Bulletin d'Information sur la Population de Madagascar* 53: 1-4.
- Beegle K, Filmer D, Stokes A et Tiererova L. 2009. "Orphanhood and the Living Arrangements of Children in Sub-Saharan Africa." *World Bank Policy Research Working Paper* 4889: 1-38.
- Bledsoe C. 1990. "The politics of children: fosterage and the social management of fertility among the Mende of Sierra Leone." in Handwerker W (eds). *Births and power: social change and the politics of reproduction*, San Francisco, Westview Press, pp. 81-100.
- Coleman JS. 1988. "Social Capital in the Creation of Human Capital." *The American Journal of Sociology* 94: S95-S120.
- Coury D et Rakoto-Tiana N. 2010. "Madagascar : en marche vers l'éducation primaire universelle pour tous ?" in Gastineau B, Gubert F, Robillard A-S et Roubaud F (eds). *Madagascar face au défi des Objectifs du millénaires pour le développement*, Marseille, IRD, pp. 121-155.
- Dahl O. 2006. *Signes et significations à Madagascar. Des cas de communication interculturelle*. Paris: Présence Africaine, 309 p.
- Daly M et Wilson M. 1985. "Child abuse and other risks of not living with both parents." *Ethology and Sociobiology* 6(4): 197-210.
- Daly M et Wilson M. 2008. "Is the "Cinderella effect" controversial ? A case study of evolution-minded research and critics thereof." in Crawford C et Krebs D (eds). *Foundations of evolutionary psychology*, London, Psychology Press, pp. 383-400.
- Delaunay V et Germain L. 2011. "Dynamique de placement et dynamique d'abandon : Le cas des enfants en institution à Antananarivo, Madagascar." *Documents de Recherche, série Population-Santé* 20: 30.
- Filmer D et Pritchett L. 1999. "The Effect of Household Wealth on Educational Attainment: Evidence from 35 Countries." *Population and Development Review* 25(1): 85-120.
- Gastineau B. 2005. "Devenir parents en milieu rural malgache. Evolutions dans la province d'Antananarivo." *Tiers-Monde* 46(182): 307-327.
- Gastineau B et Ravaozanany N. 2011. "Genre et scolarisation en Afrique francophone : Madagascar, une situation atypique ?" *Questions vives* X: 11-26.
- Jonckers D. 1997. "Les enfants confiés." in Pilon M, Locoh T, Vignikin E et Vimard P (eds). *Ménages et familles en Afrique . Approche des dynamiques contemporaines*, Paris, Ceped, pp. 193-208.
- Kobiane J-F. 1999. "Pauvreté, structures familiales et stratégies éducatives à Ouagadougou." (eds). *Acte du Séminaire International Cicred*, pp. 154-182.

- Kobiane J, Calves AE et Marcoux R. 2005. "Parental death and children's schooling in Burkina Faso." *Comparative Education Review* 49(4): 468-489.
- Lallemand S. 1993. *La circulation des enfants en société traditionnelle. Prêt, don, échange*. Paris: L'Harmattan, 220 p.
- Lange M-F. 2001. "Des écoles pour le Sud. Stratégies sociales, politiques étatiques et intervention du Nord." *Autrepart* 17: 3-182.
- Madhavan S. 2004. "Fosterage patterns in the age of AIDS: continuity and change." *Social Science & Medicine* 58(7): 1443-1454.
- Pilon M (eds). 2006. *Défis du développement en Afrique subsaharienne. L'éducation en jeu*. Paris: Ceped, p.
- Rakoto-Tiana N. 2011. "Confiance et scolarisation des enfants en milieu rural à Madagascar." in (eds). pp
- Rakotoson L. 2010. "La baisse de la fécondité en milieu rural malgache." Université Paris X, Thèse de doctorat de troisième cycle en démographie: 390p + Annexe p.
- Razafindratsima N. 2005. "Les solidarités privées dans l'agglomération d'Antananarivo (Madagascar) en 1997 : famangiana (visites), cohabitation, entraide financière et matérielle." Institut d'Etude Politiques de Paris, Ecole doctorale « Gouvernance économique », Thèse de Doctorat: 344 p.
- Tichit C. 2008. *Appréhender la composition familiale des ménages dans les Enquêtes Démographiques et de Santé*. Paris: Ceped, 87 p.
- Unesco. 2011. *Rapport Mondial de Suivi sur l'EPT*. UNESCO, Paris p.
- Wakam J. 2002. "La situation des enfants orphelins en matière de scolarisation en Afrique : le cas du Cameroun." in Gendreau F, Tabutin D et Poupard M (eds). *Jeunesses, vieillesse, démographies et sociétés*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant/L'Harmattan, pp. 177-195.
- Wilcox W, Lippman L, Whitney C et Cid A. 2009. "Making the grade: family structure and children's education participation in Colombia, Egypt, India, Kenya, Peru and Uruguay". *XXVIe Congrès International de la Population*, Marrakech, Maroc,

Tableau 1. Proportions d'enfants 6-17 ans déjà scolarisés et d'enfants 11-17 ans ayant achevé le cycle primaire selon certaines caractéristiques

	Enfants 6-17 ans déjà scolarisés			Enfants 11-17 ans ayant achevé le cycle primaire		
	%	Chi ²	effectif	%	Chi ²	effectif
Sexe		0.000			0.000	
garçon	85,0		14575	30,7		7230
filles	87,0		13581	36,3		6690
Age de l'enfant		0.000			0.000	
6-10 ans	81,4		14235			
11-14 ans	90,6		9386	25,4		9386
15-17 ans	90,7		4534	50,0		4534
Sexe du CM		0.604			0.047	
CM homme	86,0		22965	32,9		11197
CM femme	85,7		5190	35,3		2723
Age du CM		0.000			0.000	
<25 ans	84,4		878,6	58,2		533
25-34 ans	82,8		4850	21,7		1373
35-44 ans	87,7		9734	34,1		4858
45-54 ans	87,7		7210	34,7		4080
55 ans et +	83,8		5483	31,5		3075
Scolarisation du CM		0.000			0.000	
CM non scol	66,9		5803	12,6		2606
CM prim inc	87,8		12449	24,1		5937
CM prim com	92,8		1802	36,9		900
CM sec incomp	95,5		6198	57,2		3381
CM sec comp	97,6		430,7	72,7		252
CM sup	97,8		639	78,3		405
NSP	90,8		833,5	28,3		440
Niveau économique du ménage		0.000			0.000	
plus pauvre	66,1		5644	7,3		2309
pauvre	82,4		5793	14,3		2706
moyen	90,1		5818	25,9		2834
riche	94,7		5859	42,4		3127
plus riche	97,5		5041	69,0		2945
Milieu de résidence		0.000			0.000	
Capitale	97,0		1094	71,1		616
autres villes	96,5		2425	61,0		1334
Rural	84,5		24637	28,4		11970
Province		0.000			0.000	
Antananarivo	93,3		8709	46,2		4535
Fianarantsoa	85,2		5526	22,8		2635
Toamasina	92,4		4714	35,0		2447
Mahajunga	83,9		3423	31,2		1666
Toliara	62,1		3856	15,9		1719
Antsiranana	90,9		1927	32,7		919
Total	86,0		28155	33,4		13920

Tableau 2. Typologie de résidence de l'enfant, noyau d'appartenance et survie des parents

	6-10 ans		11-14 ans		15-17 ans		Total	
	Eff	%	eff	%	eff	%	eff	%
Type de résidence								
Père et mère	9447	66,1	5550	59,5	2436	55,0	17433	62,1
Mère monoparentale non mariée	1611	11,3	1090	11,7	570	12,9	3271	11,7
Mère monoparentale mariée	80	0,6	30	0,3	10	0,2	120	0,4
Père monoparental non marié	345	2,4	268	2,9	132	3,0	745	2,7
Mère ménage recomposé	331	2,3	226	2,4	91	2,1	647	2,3
Père ménage recomposé	442	3,1	347	3,7	194	4,4	982	3,5
Grands-parents	1398	9,8	806	8,6	272	6,1	2476	8,8
Oncle/tante	317	2,2	322	3,4	184	4,2	822	2,9
Frère/sœur	125	0,9	234	2,5	160	3,6	518	1,8
Autre parents	99	0,7	180	1,9	160	3,6	440	1,6
Non parents	101	0,7	284	3,0	220	5,0	605	2,2
Total	14295	100,0	9336	100,0	4429	100,0	28059	100,0
Type de noyau								
Noyau principal	11432	79,9	7179	76,7	3302	74,6	21913	78,0
Noyau secondaire	824	5,8	332	3,5	130	2,9	1286	4,6
Enfant confié	2057	14,4	1846	19,7	996	22,5	4899	17,4
Total	14313	100,0	9357	100,0	4429	100,0	28098	100,0
Survie des parents								
Père et mère en vie	13156	91,9	8202	87,2	3700	81,4	25058	88,7
Père en vie, mère décédé ou inconnue	326	2,3	364	3,9	228	5,0	917	3,2
Mère en vie, père décédé ou inconnu	698	4,9	706	7,5	472	10,4	1875	6,6
Père et mère décédés et/ou inconnus	133	0,9	137	1,5	145	3,2	415	1,5
Total	14313	100,0	9408	100,0	4544	100,0	28265	100,0

Tableau 3. Proportions d'enfants 6-17 ans déjà scolarisés et d'enfants 11-17 ans ayant achevé le cycle primaire selon le type de résidence, le type de noyau et la survie des parents

	Enfants 6-17 ans déjà scolarisés			Enfants 11-17 ans ayant achevé le cycle primaire		
	%	Chi ²	effectif	%	Chi ²	effectif
Type de résidence		0,000			0,000	
Père et mère	87,6		17396	35,1		7979
Mère monoparentale non mariée	84,5		3258	32,0		1657
Mère monoparentale mariée	82,5		118	49,3		40
Père monoparental non marié	84,3		740	29,4		398
Mère ménage recomposé	84,0		644	24,5		315
Père ménage recomposé	79,0		977	20,5		537
Grands-parents	83,2		2452	26,7		1075
Oncle/tante	82,6		821	32,8		506
Frère/sœur	86,9		524	50,0		398
Autre parents	82,4		455	36,1		357
Non parents	80,0		624	22,8		511
Total	86,0		28008	33,1		13773
Type de noyau		0,000			0,031	
Noyau principal	86,9		21858	33,7		10466
noyau secondaire	81,5		1274	27,9		460
enfants confiés	83,1		4857	31,6		2827
Total	86,0		27988	33,4		13920
Survie des parents		0,003			0,000	
Père et mère en vie	86,3		24971	34,3		11880
Père en vie, mère décédée ou inconnue	85,1		914	28,9		591
Mère en vie, père décédé ou inconnu	83,3		1865	27,4		1172
Père et mère décédés et/ou inconnus	82,9		405	29,3		278
Total	86,0		28155	33,4		13920

Tableau 4. Modèles de régression logistique sur le fait d'avoir été scolarisé (enfants de 6 à 17 ans) et d'avoir achevé le cycle primaire (enfants de 11 à 17 ans)

	Avoir été scolarisé		Avoir achevé le cycle primaire	
	Coef.	P>t	Coef.	P>t
Type de résidence				
Père et mère	-	-	-	-
Mère monoparentale non mariée	-0,388	0,000	-0,178	0,145
Mère monoparentale mariée	-0,112	0,725	0,400	0,303
Père monoparental non marié	-0,270	0,025	-0,094	0,563
Mère ménage recomposé	-0,325	0,034	-0,437	0,024
Père ménage recomposé	-0,294	0,004	-0,474	0,002
Grands-parents	-0,196	0,029	-0,325	0,007
Oncle/tante	-0,816	0,000	-0,737	0,000
Frère/sœur	-0,491	0,012	-0,174	0,416
Autre parents	-1,224	0,000	-1,119	0,000
Non parents	-1,817	0,000	-2,212	0,000

Sexe de l'enfant				
Garçon	-	-	-	-
Fille	0,205	0,000	0,286	0,000
Age de l'enfant				
6-10 ans	-0,707	0,000		
11-14 ans	0,085	0,258	-1,316	0,000
15-17 ans	-	-	-	-
Sexe du CM				
CM homme	-	-	-	-
CM femme	0,366	0,000	0,177	0,073
Age du CM				
CM < 25 ans	-0,120	0,501	0,997	0,000
CM 25-34 ans	-0,054	0,405	-0,351	0,003
CM 35-44 ans	-	-	-	-
CM 45-54 ans	0,192	0,002	0,195	0,005
CM > 55 ans	0,056	0,413	0,268	0,002
Scolarisation du CM				
non scolarisé	-0,736	0,000	-0,256	0,007
primaire incomplet	-	-	-	-
primaire complet	0,479	0,000	0,360	0,001
secondaire incomplet	0,654	0,000	0,995	0,000
secondaire complet	0,887	0,011	1,498	0,000
Supérieur	0,698	0,049	1,391	0,000
NSP	0,102	0,487	-0,075	0,636
Niveau économique				
plus pauvre	-	-	-	-
Pauvre	0,475	0,000	0,549	0,000
Moyen	0,951	0,000	1,139	0,000
Riche	1,390	0,000	1,778	0,000
plus riche	1,992	0,000	2,705	0,000
Milieu de résidence				
capitale	-0,197	0,354	0,016	0,897
autre villes	0,312	0,007	0,180	0,035
rural	-	-	-	-
Province				
Antananarivo	-	-	-	-
Fianarantsoa	-0,054	0,505	-0,392	0,000
Toamasina	0,460	0,000	-0,077	0,375
Mahajunga	-0,236	0,006	-0,096	0,306
Toliara	-1,064	0,000	-0,839	0,000
Antsiranana	0,273	0,020	-0,106	0,359
_cons	1,748	0,000	-1,588	0,000
Effectifs	28008		13773	

Tableau 5. Modèles de régression logistique sur le fait d'avoir été scolarisé (enfants de 6 à 17 ans) et d'avoir achevé le cycle primaire (enfants de 11 à 17 ans) – enfants résidant avec au moins un des deux parents

	Avoir été scolarisé		Avoir achevé le cycle primaire	
	Coef.	P>t	Coef.	P>t
Type de résidence				
Père et mère	-	-	-	-
Mère monoparentale non mariée	-0,303	0,020	0,104	0,526
Mère monoparentale mariée	0,181	0,602	0,821	0,068
Père monoparental non marié	-0,240	0,055	-0,012	0,942
Mère ménage recomposé	-0,314	0,048	-0,356	0,071
Père ménage recomposé	-0,305	0,004	-0,453	0,003
Type de noyau				
Principal	-	-	-	-
Secondaire	-0,263	0,040	-0,367	0,056
Sexe de l'enfant				
Garçon	-	-	-	-
Fille	0,230	0,000	0,282	0,000
Age de l'enfant				
6-10 ans	-0,804	0,000		
11-14 ans	0,130	0,138	-1,335	0,000
15-17 ans	-	-	-	-
Sexe du CM				
CM homme	-	-	-	-
CM femme	0,352	0,004	-0,035	0,813
Age du CM				
CM < 25 ans	-0,537	0,039	-0,949	0,109
CM 25-34 ans	-0,049	0,478	-0,395	0,004
CM 35-44 ans	-	-	-	-
CM 45-54 ans	0,202	0,002	0,233	0,002
CM > 55 ans	0,068	0,410	0,325	0,001
Scolarisation du CM				
non scolarisé	-0,772	0,000	-0,330	0,003
primaire incomplet	-	-	-	-
primaire complet	0,466	0,001	0,251	0,040
secondaire incomplet	0,673	0,000	1,040	0,000
secondaire complet	0,695	0,089	1,784	0,000
Supérieur	0,315	0,488	1,624	0,000
NSP	0,182	0,285	-0,200	0,265
Niveau économique				
plus pauvre				
Pauvre	0,484	0,000	0,559	0,000
Moyen	0,998	0,000	1,113	0,000
Riche	1,429	0,000	1,788	0,000
plus riche	2,395	0,000	2,821	0,000
Milieu de résidence				
capitale	-0,475	0,063	-0,025	0,865
autre villes	0,168	0,209	0,062	0,547
rural	-	-	-	-
Province				
Antananarivo	-	-	-	-
Fianarantsoa	0,073	0,412	-0,411	0,000
Toamasina	0,647	0,000	-0,127	0,192
Mahajunga	-0,164	0,081	-0,171	0,105
Toliara	-0,999	0,000	-0,886	0,000
Antsiranana	0,396	0,003	-0,033	0,810
_cons	1,706	0,000	-1,578	0,000
Effectifs	23131		10926	

Tableau 6. Modèles de régression logistique sur le fait d'avoir été scolarisé (enfants de 6 à 17 ans) et d'avoir achevé le cycle primaire (enfants de 11 à 17 ans) – enfants confiés

	Avoir été scolarisé		Avoir achevé le cycle primaire	
	Coef.	P>t	Coef.	P>t
Type de résidence				
Grands-parents	-	-	-	-
Oncle/tante	-0,463	0,009	-0,201	0,345
Frère/sœur	-0,401	0,108	0,034	0,910
Autre parent	-0,783	0,000	-0,594	0,031
Non parent	-1,322	0,000	-1,465	0,000
Survie des parents				
Père et mère en vie	-	-	-	-
Père en vie, mère décédée ou inconnue	-0,245	0,162	-0,095	0,664
Mère en vie, père décédé ou inconnu	-0,087	0,533	-0,372	0,039
Père et mère décédés et/ou inconnus	0,140	0,473	-0,309	0,138
Sexe de l'enfant				
Garçon	-	-	-	-
Fille	0,096	0,323	0,351	0,004
Age de l'enfant				
6-10 ans	-0,264	0,062	-	-
11-14 ans	-0,051	0,727	-1,307	0,000
15-17 ans	-	-	-	-
Sexe du CM				
CM homme	-	-	-	-
CM femme	0,251	0,021	0,307	0,018
Age du CM				
CM < 25 ans	0,553	0,028	1,341	0,000
CM 25-34 ans	0,223	0,274	-0,100	0,668
CM 35-44 ans	-	-	-	-
CM 45-54 ans	0,234	0,210	-0,064	0,765
CM > 55 ans	0,271	0,159	0,268	0,272
Scolarisation du CM				
non scolarisé	-0,587	0,000	-0,050	0,800
primaire incomplet	-	-	-	-
primaire complet	0,392	0,173	0,824	0,004
secondaire incomplet	0,591	0,001	0,768	0,000
secondaire complet	1,351	0,036	0,832	0,038
Supérieur	1,328	0,006	0,921	0,002
NSP	-0,065	0,823	0,336	0,316
Niveau économique				
plus pauvre	-	-	-	-
Pauvre	0,424	0,001	0,313	0,300
Moyen	0,822	0,000	1,221	0,000
Riche	1,280	0,000	1,522	0,000
plus riche	1,334	0,000	2,231	0,000
Milieu de résidence				
capitale	0,308	0,450	0,118	0,661
autre villes	0,754	0,001	0,496	0,002
rural	-	-	-	-
Province				
Antananarivo	-	-	-	-
Fianarantsoa	-0,725	0,002	-0,182	0,360
Toamasina	-0,371	0,144	0,142	0,484
Mahajunga	-0,776	0,001	0,183	0,408
Toliara	-1,557	0,000	-0,658	0,003
Antsiranana	-0,366	0,187	-0,196	0,415
_cons	1,779	0,000	-1,933	0,000
Effectifs	4801		2789	